ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

# EXTRAIT DE PÉTITION
**(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 196 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la politique de rémunération d'Investissement Québec (IQ) a été entérinée par le conseil des ministres le 10 mars 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** ces modifications prévoient un régime d'intéressement à long terme (RITL) permettant notamment pour la direction générale une augmentation de plus 100 % de revenus pouvant atteindre 1,1 million (actuellement de 484 000 $) et de près de 1 million de dollars pour les premières vice-présidences;

**CONSIDÉRANT QUE** le président d'IQ a été nommé par le gouvernement le 18 avril 2019, mais que le nouveau régime se calculant sur trois ans n'aura d'effets sur les rémunérations qu'en 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement est actuellement en négociation avec les intervenants et intervenantes de première ligne que sont les 500 000 employés de l'État, dont le salaire moyen est de 55 000 $, et qu'il leur offre une augmentation de 1,75 %;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De modifier une nouvelle fois par décret la politique de rémunération d'Investissement Québec;
- D'arrimer les augmentations de rémunération des membres de la direction des institutions publiques à celles des employés de l'État;
- De définir un écart maximal de rémunération entre les plus bas et les plus hauts salariés rémunérés par l'État.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Vincent Marissal, député de Rosemont**

**10 mai 2021**

**Date de signature de l'extrait**